



EQUIPE MUNICIPALE

Maire Bruno Buisson

1^{er} adjoint Luc Fornas

2^{ème} adjointe Jocelyn Ribeyron

3^{ème} adjoint Denis Raccurt

4^{ème} adjointe Marielle Gidon

5^{ème} adjoint Roger Besson

Conseillers municipaux :

Brigitte Poulard

Martine Dargère-Bazan

Philippe Lorain

Jean-Luc Gouilloud

Annick Villette

Sylvain Grange

Franck Dussud

Christelle Dumas

Laëtitia Charpentier

Alain Dargère

Monique Laurent

Daniel Lainé

Marie Bernadette Coquard

PUBLICATION

Directeur de publication :

Bruno BUISSON

Conception & Rédaction :

Commission Information &
communication.

Contact publication :

com.mairiesavigny@orange.fr

Contact mairie :

savigny69-mairie@orange.fr

Tel. 04.74.72.09.09

900 exemplaires



Dans ce numéro

Edito & brèves municipales **P.1**

Commissions & informations **P.2**

Infos & Conseils municipaux **P.3**

Mots d'enfants - Entraide **P.6**

Histoire & Mémo **P.7**

Manifestations culturelles

& sportives **P.8**

L'édito du Maire

Chères Savignaises, chers Savignois,

L'automne est déjà bien installé à Savigny. Il apporte avec lui brouillard matinal, températures plus que fraîches et paysages mélancoliques.

Les vacances et le bronzage paraissent bien loin. Néanmoins les Savignois devraient pouvoir garder bonne mine au vu des projets réjouissants en cours sur notre commune.

En premier lieu nos sportifs vont bientôt pouvoir bénéficier de vestiaires tout neufs. Nous avons choisi les entreprises qui interviendront sur ce chantier, qui j'en suis sûr seront aussi beaux que les victoires de nos équipes. Le second chantier ravira petits et grands quand l'heure de la fin de

l'école aura sonné : le parc de jeux. Les travaux commencent en novembre. Nos bambins devraient donc pouvoir en profiter avant la fin de l'année 2016.

Enfin, après les rencontres avec de nombreux experts les travaux du sentier du Ressay ont pu reprendre, afin d'harmoniser le quartier et rendre la vie à Savigny plus agréable.

L'équipe communale a donc de quoi occuper ses journées automnales.

Je laisse la place aux autres éditorialistes de ce journal en vous souhaitant bonne lecture.

Savignoisement vôtre,

Bruno Buisson, Maire

BREVES MUNICIPALES

Ouverture déchèterie de la Brévenne :

Lundi, mercredi & vendredi : 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-17h

Ouverture déchèterie Fleurieux/L'Arbresle

Du lundi au vendredi (fermée mardi):

9h-12h / 14h-17h - Samedi : 9h-17h

Horaires d'hiver

Réglementation des feux

Il est interdit de faire brûler les déchets végétaux ou autres.

Merci de vous rendre en déchèterie.

Bruits de voisinage :

horaires pour l'utilisation des tondeuses, outils du jardin et bricolage : Jours ouvrés :

8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés :

10h-12h



Le parc de jeux municipal en travaux



Les travaux de réaménagement du parc ont commencé. Les jeux, les clôtures et la végétation abimée ont été enlevés. Il est prêt à accueillir de nouveaux équipements.

Deux espaces vont être créés : un espace pour les jeunes enfants de 2 à 6 ans et un espace pour les plus grands, de 6 à 15 ans et +. Ces espaces ne seront pas délimités physiquement mais les jeux choisis seront regroupés afin d'offrir aux enfants des jeux adaptés à leurs âges, qu'ils puissent utiliser en toute sécurité.

En terme de jeux, les plus jeunes retrouveront une structure deux tours, passerelle, escaliers, toboggans, perche de pompier, et jeux de manipulation ainsi que des jeux ressorts et balançoire. Pour les plus grands il est prévu une pyramide de cordes, des jeux tournants et une table de ping-pong, une petite cage de foot viendra compléter l'offre jeux un peu plus tard.

Afin de répondre aux exigences de sécurité, des sols amortissants sont prévus. Un cheminement carrossable permettra l'accès de tous aux jeux, y compris les personnes à mobilité réduite. La pelouse recouvrira une bonne partie de l'espace. L'entrée donnant sur le terrain en gorre va être déplacée afin de rendre son accès plus facile.

Le travail effectué avec l'équipe de volontaires a permis de mettre en avant de nouvelles idées et d'améliorer le projet.

Nous vous donnons donc rendez-vous très prochainement pour découvrir ce nouvel espace qui ravira, nous l'espérons, petits et grands.

Vestiaires du Stade

Les travaux commencent. Le raccordement au réseau de gaz est en cours.... Les entreprises ont été choisies.

Fonctionnement de la sirène (cf. mémo pages 7 & 8)



La commune de Savigny a signé une convention avec les services de l'Etat pour le raccordement de la sirène communale au système d'alerte et d'information des populations.

Ce nouveau dispositif national d'alerte de la population permettra le déclenchement de la sirène à distance par les services du Ministère de l'Intérieur.

Ainsi, afin de s'assurer du bon fonctionnement du système d'alerte, la sirène communale sonnera à partir de septembre 2016, tous les 1ers mercredis de chaque mois en fin de matinée.

Calendrier électoral :

Elections présidentielles 23 avril et 7 mai 2017
Elections législatives 11 et 18 juin 2017

Afin de préparer la refonte des listes électorales qui interviendra début 2017, les nouveaux habitants ainsi que les résidents ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont appelés à se manifester au secrétariat de la mairie **avant le 31 décembre 2016**.

Pour inscription sur la liste électorale, il est nécessaire de venir avec un justificatif d'identité et de domicile avant le 31 décembre 2016.

Vous êtes intéressés pour tenir un bureau de votes, adressez-vous en mairie. Merci



Viabilité hivernale

Le stationnement le long des routes départementales à l'intérieur de l'agglomération, route de Sain-Bel, route d'Ancy (RD7), route de Saint-Romain (RD33E), **est interdit du 15 novembre 2016 au 15 mars 2017**, afin d'assurer le passage des engins de service hivernal compte tenu de la largeur des lames des chasse-neiges. Toutefois l'arrêt est autorisé uniquement pour les livraisons

SITE INTERNET de la commune

Il arrive bientôt !

Début novembre vous trouverez à cette adresse : **www.mairie-savigny69.fr**,

des informations communales, pratiques et utiles pour les savignois : médiathèque, écoles, agenda, numéros utiles, histoire, patrimoine, actualités, commerces et activités économiques, associatives, etc...

Nous remercions l'équipe de SAVNET qui nous a permis de transmettre nos informations jusqu'à aujourd'hui. Sachez également, que le site de la commune ne viendra pas remplacer le site de SAVNET mais le compléter.

Si besoin des postes informatiques sont disponibles en libre accès à la médiathèque.

Alors bonne navigation !





Information client : passage de votre facteur

Afin de toujours mieux s'adapter aux évolutions de son environnement et développer de nouveaux services, la Poste va redessiner l'organisation des tournées de distribution du courrier et colis à partir du **Mardi 25 Octobre 2016**.

Dans ce cadre, il est possible que votre **facteur change** et dépose votre courrier ou colis soit **plus tôt, soit plus tard dans la journée**, du fait de la modification de son parcours.

La distribution se fera toujours 6 jours sur 7.



Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à en parler avec votre facteur ou appeler le service client de la Poste au **3631**.

CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 30 août 2016

Membres en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 18
L'an deux mille seize, le 30 août, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 août 2016

Absents excusés : Christelle DUMAS (pouvoir donné à Brigitte POULARD), Alain DARGERÉ (pouvoir donné à Daniel LAINE). **Absent** : Franck DUSSUD

Secrétaire de séance : Jean-Luc GOUILLOUD

Affiché le : 13 septembre 2016

Le compte rendu de la séance du 8 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : Rentrée 2016 : Impacts de l'évolution des services périscolaires : modification du temps de travail des agents de l'équipe périscolaire et mise à jour du tableau des effectifs

Madame Jocelyn RIBEYRON indique que les évolutions présentées résultent de la suppression du petit bus et de la possibilité d'harmoniser le temps de coordination des ATSEM, de la modification dans l'organisation des services périscolaires et des souhaits formulés par les agents communaux de voir évoluer leur temps de travail ou leurs missions.

Le Conseil Municipal, à 14 voix pour (Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Denis RACCURT, Marielle GIDON, Roger BESSON, Martine DARGERÉ BAZAN, Annick VILLETTE, Sylvain GRANGE, Laetitia CHARPENTIER, Jean-Luc GOUILLOUD, Brigitte POULARD et son pouvoir, Philippe LORAIN) et 4 abstentions (Monique LAURENT, Daniel LAINE et son pouvoir, Marie Bernadette COQUARD), les variations des temps de travail proposées, et à l'unanimité, la répartition des temps de travail d'un agent entre trois emplois dont la création d'une partie d'ATSEM.

Délibération : Approbation du règlement du marché de détail

Il est présenté le projet de règlement du marché hebdomadaire, établi par la commission.

Il comprend des dispositions relatives à l'emplacement, droits de place, placement et occupation

par les professionnels, circulation, ordre public et hygiène.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement du marché.

Délibération : Avis de la Commune de Savigny sur l'enquête publique du SYRIBT portant sur la mise en place d'une servitude de sur-inondation sur la Turdine

Aux regards de la présentation du projet par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et 4 abstentions (Jean-Luc GOUILLOUD, Philippe LORAIN, Sylvain GRANGE, Denis RACCURT), **EMET** un avis favorable sur l'institution de la servitude de sur-inondation, sur le territoire de Savigny.

Questions diverses

Rapport annuel 2015 sur le service public des déchets - CCPA

Il est présenté une synthèse des éléments les plus importants du rapport annuel 2015 dont le lancement par la CCPA du programme local de réduction des déchets visant à réduire de 7% la quantité de déchets produits sur le territoire entre 2015 et 2019.

Les chiffres clés sont les suivants : 19327 tonnes de déchets produits sur le territoire dont par habitant de la CCPA : 180 kg d'ordures ménagères résiduelles, 54 kg de papiers et d'emballages recyclables, 32 kg d'emballages verre, 256 kg déposé dans les déchetteries.

Le rapport est consultable en mairie.

Mutuelle communale

Martine DARGERÉ BAZAN présente les résultats des questionnaires retournés en mairie : 57 réponses dont 14 actifs ayant une mutuelle employeur. Les retraités ayant répondu, disposent d'une mutuelle. Les personnes ayant laissé leurs coordonnées, seront rappelées par me DARGERÉ BAZAN. Une prochaine réunion a lieu à la CCPA sur ce thème le 15 septembre.

Pédibus

Le pédibus reprend avec la rentrée. Des nouveaux enfants intègrent les différents parcours. A la demande de Monique LAURENT, la commune prendra en charge le renouvellement des chasubles de sécurité.

Chicane rue du font de la cure

Daniel LAINE évoque le problème de sécurité lié au manque de visibilité posé par la chicane installée à titre d'essai en bas de la rue du font de la cure. Plusieurs conseillers présents confirment le problème. Roger BESSON indique qu'elle a été posée à titre provisoire pour tenter de trouver une solution à la vitesse dans cette rue. Il évoque les chicanes de St Romain de Popey et de St Julien sur Bibost et leurs impacts.

Lotissement le Ruisseau

Le panneau rue privée du lotissement du Ruisseau est encore posé. Maintenant, que les VRD (voies et réseaux divers) ont été basculés dans le domaine public, ce panneau n'a plus lieu d'être.

Eglise : accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Brigitte POULARD et Luc FORNAS présentent les deux hypothèses d'accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite, les avantages et les inconvénients de chacune : rampe d'accès latérale le long de la route de St Romain de Popey ou creusement d'une porte latérale toujours le long de cette route avec l'installation d'un élévateur électrique à l'intérieur de l'église. Une rencontre a eu lieu pour étudier ces hypothèses avec les représentants de la paroisse et de l'association des personnes handicapées de la région arbresloise, puis des échanges avec les personnes à mobilité réduite. La Commune est confrontée à un problème de continuité des trottoirs non conformes à l'accessibilité. 17 membres du conseil sont favorables à l'hypothèse de la rampe, Luc FORNAS est favorable à l'hypothèse de l'élévateur.

Lotissement la Doyennerie

Daniel LAINE demande le nombre de logements au lotissement de la Doyennerie : 23 logements pour 22 constructions. Il demande si le problème de la servitude de voirie a été résolu.

Voyage de l'ASLEC en Roumanie

Philippe LORAIN, représentant de la Commune lors de ce voyage, indique que ce déplacement de 3 groupes représentant 15 savignois, s'est très bien passé. L'album de photographies, créé à l'occasion de ce déplacement, pour les 25 ans de jumelage est consultable en mairie et a été offert aux amis roumains.

Autres points divers : L'ASC remercie le conseil municipal de la subvention exceptionnelle accordée à la fin du printemps pour les déplacements aux championnats. La famille de Monsieur F.Baraduc remercie toutes les personnes qui se sont manifestées à l'occasion de son décès.

Suite à une panne du tracteur communal et pendant le temps de la réparation, Monique LAURENT demande la raison justifiant l'usage du tracteur prêté par Fredière, par un conseiller municipal et l'usage du tracteur de ce même conseiller municipal par les services techniques communaux. Roger BESSON reconnaît avoir omis d'avertir l'assurance

risques routiers de la commune, de cet échange ponctuel.

Fin de la séance à 22h30.

COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 2016

Membres en exercice : 19 - Présents : 12 (13 à partir de 21h) - Votants : 18

L'an deux mille seize, le 21 septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2016

Absents excusés : Denis RACCURT (pouvoir donné à Luc FORNAS), Martine DARGERÉ BAZAN (pouvoir donné à Jocelyn RIBEYRON), Franck DUSSUD (pouvoir donné à Laetitia CHARPENTIER), Brigitte POULARD (pouvoir donné à Christelle DUMAS), Sylvain GRANGE (pouvoir donné à Roger BESSON), Monique LAURENT (pouvoir donné à Marie Bernadette COQUARD). **Absent** : Philippe LORAIN

Secrétaire de séance : Daniel LAINE

Affiché le : 12 octobre 2016

Le compte rendu de la séance du 30 août 2016 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : Abattement spécial à la base – taxe d'habitation – en faveur des personnes handicapées ou invalides

Monsieur le Maire explique qu'en application des dispositions du code général des impôts, il est possible d'instituer un abattement spécial à la base de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides, à partir du 1^{er} janvier 2017.

Délibération : Demande de subvention à la DRAC pour l'achat des pierres sculptées en bas-relief

Marielle GIDON rappelle la délibération du 8 juillet dernier relative à l'exercice du droit de préemption et au montage financier pour l'achat des pierres sculptées. Afin de finaliser le dossier de demande de subvention à la DRAC Rhône Alpes, il convient d'autoriser le Maire à demander la subvention, d'un montant initialement fixé à 25 000 €.

Le conseil municipal, à 16 voix pour (Bruno BUISSON, Luc FORNAS et son pouvoir, Jocelyn RIBEYRON et son pouvoir, Marielle GIDON, Roger BESSON et son pouvoir, Annick VILLETTE, Laetitia CHARPENTIER et son pouvoir, Jean-Luc GOUILLOUD, Christelle DUMAS et son pouvoir, Marie Bernadette COQUARD et son pouvoir) et deux abstentions (Daniel LAINE et Alain DARGERÉ), autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la DRAC Rhône Alpes nécessaire au financement de l'achat des deux pierres sculptées en bas-relief, de 25 000 €.

Délibération : Achat des pierres sculptées en bas-relief – Versement des subventions du Conseil Dé-

parlemental du Rhône et de la CCPA

Marielle GIDON rappelle la délibération du 8 juillet dernier relative à l'exercice du droit de préemption et au montage financier pour l'achat des pierres sculptées. Il s'agit simplement d'autoriser le reversement des subventions par l'association du patrimoine à la Commune ; subventions qu'elle percevra du Département du Rhône pour cette opération au titre du financement des associations. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le reversement de ces subventions.

Délibération : Demande de subvention à la FFF d'une subvention pour la construction des vestiaires sportifs

Il est ainsi proposé de déposer une demande d'aide à l'investissement par nature de projet définie par la FFF :

- Nature 1 : création d'un club house avec une aide possible jusqu'à 50% du cout plafonné à 40 000 €,
- Nature 4 : création de vestiaires sportifs pour un montant de subvention à hauteur de 20% du projet plafonné à 20 000 €.

Le conseil municipal, à 17 voix pour et une abstention (Martine DARGERÉ BAZAN) sollicite une subvention pour chaque nature de projet dans les limites définies par la FFF :

- pour la construction d'un club house, espace clos et couvert de convivialité d'une superficie de 50 m² environ, à hauteur de 50% du cout (dans la limite fixée par la FFF de 40 000 € du projet) (cout de la salle de convivialité de 62 211.33 € HT x 50% = 31 105.66 €), soit un montant de subvention attendu de 31 105.66 €,
- pour la construction de l'équipement vestiaires sportifs à hauteur de 20% du projet de construction (dans la limite fixée par la FFF de 20 000 € du projet) (projet 387 788.67 € HT x 20% = 77 557.73 €), soit un montant de subvention attendu de 20 000 €,
- pour un cout total d'opération de 450 000 € HT.

Arrivée de Monique LAURENT

Délibération : Avenant Léo Lagrange – prestation enfance et jeunesse – contrat du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2019

Jocelyn RIBEYRON, adjointe au maire, explique les évolutions nécessaires au contrat Léo Lagrange, relatif à la prestation enfance et jeunesse : renforcement de la mission auprès du secteur SODAS pour un développement du nombre d'adolescents accueillis et de leurs projets, remplacement au cas d'absence d'agents en charge des nouvelles activités périscolaires, prise en charge d'une nouvelle animation deux fois par semaine pendant la pause méridienne, et présence dans le réseau intercommunal des acteurs de la jeunesse. Le conseil municipal, à 16 voix pour et deux abstentions (Roger BÉSSON et Jean-Luc GOUILLOUD) accepte le contenu de l'avenant et le cout correspondant de 4 963 €.

Questions diverses

Représentativité de la Commune à la CCPA

Monsieur le Maire explique les raisons faisant évoluer la représentativité de Savigny à la CCPA : le renouvellement du conseil municipal de St Pierre la Palud et les évolutions législatives impliquant que les accords locaux de représentativité arrêtés avant 2014 soient remis en cause lors de nouvelles élections locales, impliquent que Savigny bénéficiera de 2 représentants à la CCPA au lieu de 3. Les questions de délai de désignation des nouveaux représentants, des listes à constituer parmi les conseillers communautaires sortants, et de parité se posent. Daniel LAINE affirme sa volonté de garder son mandat de conseiller communautaire.

Présentation du site internet de la commune

Marielle GIDON présente le futur site internet de la commune et les différents onglets et informations. Il est en cours de finalisation et sera mis en consultation grand public et réel usage, prochainement. Le site est www.mairie-savigny69.fr

Parc de jeux du centre village

Après plusieurs rencontres avec le prestataire, la pose des jeux est prévue début novembre. Ainsi, le parc sera fermé pour réaliser les travaux nécessaires préalables à l'installation des nouveaux équipements et aménagements.

Projet d'assainissement de Taylan et de la Rochette

Alain DARGERÉ demande l'état d'avancement des projets d'assainissement de la Rochette et de Taylan. Le Maire et Luc FORNAS indiquent avoir des difficultés à obtenir du SIABA des éléments précis techniques et financiers. Luc FORNAS remet en cause la représentativité d'André BOUVIER comme représentant de la commune de Savigny. Alain DARGERÉ demande qu'André BOUVIER vienne présenter l'état précis d'avancement des projets devant le conseil municipal pour que les conseillers aient connaissance des problèmes soulevés.

Chicane rue du font de la cure

Daniel LAINE et Monique LAURENT s'étonnent que la chicane rue du font de la cure soit encore présente malgré l'échange autour de ce point au dernier conseil municipal et réaffirment le caractère dangereux de cette installation. Ils demandent quand la commission voirie se réunira pour évoquer ce point.

Lotissement la Doyennerie

Suite à la précédente réunion du conseil où Luc FORNAS avait indiqué qu'une commission urbanisme se tiendrait, Daniel LAINE demande la date de la réunion et les avancements sur ce dossier. Il évoque le retour d'éventuels acheteurs sur le prix de vente que leur annonce l'agence en charge de la commercialisation, non conforme à l'accord initial passé entre la Commune et l'aménageur. La Commune a pris contact avec l'aménageur pour rétablir le prix de vente annoncé initialement.

Prochains conseils municipaux : 18 octobre & 22 novembre.

Fin de la séance à 22h35.

ECOLE ST MARTIN - Paroles d'écoliers

En classe, nous avons lu l'album d'Elisabeth Brami et Lionel Le Néouanic : « **Moi, j'adore, la maîtresse déteste** ».

Suite à cette lecture, nous avons ensemble écrit nos règles de la classe.

Les voici :

- J'ai une attitude correcte en classe, je respecte les autres.
- Je me mets au travail sans bavarder.
- J'écoute les consignes données par l'adulte.
- Je demande la parole en levant la main.
- Quand j'ai besoin d'aide :
 - je lève la main pour demander à la maîtresse,
 - je demande au voisin en chuchotant,
 - j'utilise les outils de la classe.
- J'écoute celui qui parle.
- Je me déplace calmement en classe.



Puis nous avons illustré chaque règle et nous avons affiché ces deux panneaux en classe pour s'en rappeler toute l'année.

La classe des CE de l'école Saint-Martin, Savigny

Nous avons aussi dans notre bibliothèque deux autres albums d'Elisabeth Brami et Lionel Le Néouanic : « **Moi, j'adore, maman déteste** » et « **Moi, je déteste, maman adore** ».

Ils nous ont inspirés pour écrire quelques phrases que voici :

Moi, j'adore, Maîtresse Marie déteste que je dorme en classe. Thomas
Maîtresse déteste jouer. Hugo
Maîtresse Emilie déteste qu'on bavarde en classe. Emeline
Maîtresse Marilyn déteste le bruit. Lisa
Isabelle déteste qu'on mange la bouche ouverte. Elie
Maîtresse Marie déteste que je siffle. Evan



Moi, je déteste, Maîtresse Irène adore discuter. William
Maîtresse Emilie adore mettre des devoirs. Matéo
Maîtresse Irène adore qu'on travaille. Lorenzo
Maîtresse Emilie adore être maîtresse. Noémie
Maîtresse Emilie adore surveiller les enfants. Tao
Maîtresse Marie adore le travail. Lola
Maîtresse adore le silence. Charlie



Moi, j'adore, maman déteste quand c'est le bazar. Tobias
maman déteste que je parle pendant qu'elle est au téléphone. Jeanne
maman déteste que je joue aux jeux vidéo. Maxens
maman déteste que je la fasse crier. Evann
maman déteste faire les devoirs. Camille
maman déteste les serpents. Marc
maman déteste que ma chambre soit en bazar. Camille
maman déteste qu'on joue au ballon dans la maison. Tom
maman déteste que je ne range pas ma chambre. Luna
maman déteste faire une bataille d'eau. Jules
maman déteste que j'aie un lit en hauteur. Alexia
papa déteste les jeux vidéo. Mathéo
maman déteste quand on dit un gros mot. Eliott

**Campagne d'hiver 2016/2017**

Le centre de l'Arbresle des Restos du cœur reçoit les personnes démunies de votre commune.

Préinscription : 17/11/2016 de 9h à 11h30.

Cette formalité est obligatoire pour recevoir une aide alimentaire. Attention : pas de distribution alimentaire ce jour là.

Distributions : à partir du 23/11/2016, de 9h à 11h30 selon le jour et l'heure indiqués lors de la préinscription.

Documents nécessaires :

- Justificatif d'identité
- Livret de famille
- Attestation de protection sociale (sécurité Sociale, CMU)
- Certificat de scolarité des enfants de plus de 16 ans
- Justificatifs récents de ressources (salaires, ou indemnités journalières, retraites, Pôle emploi, RMI, Pension alimentaire (décision du tribunal), bourses des études supérieures.
- Dernière attestation CAF, RSA, MSA.
- Dernières quittances de loyer.
- Dossier surendettement



300 jours : « L'enfer de Verdun » devenu le symbole des atrocités de la grande guerre, marque durablement la mémoire des hommes... « Plus jamais ça »

- **Léon MASSEBOEUF** 37 ans (né à Lyon le 9/01/1879) **Jardinier** / 2^e classe au 2^e R de zouaves, mort au combat le 25 février 1916 à Verdun
- **Etienne Marie MURAT** 21 ans (né à Courzieu le 10/05/1895) **Agriculteur vigneron** / 2^e classe au 97^e R d'infanterie, décédé de blessures de guerre le 19 mars 1916 à Verdun
- **Joannès Léon PERRIN** 32 ans (né aux Olmes le 25 /06/1884) **Cultivateur** / 1^{er} canonnier conducteur au 54^e R d'artillerie, mort au combat le 5 avril 1916 à Montzeville sur Esnes
- **Louis Philibert DUBAYLE** 21 ans (né à Savigny le 26/12/1894) **Coiffeur** / 2^e classe au 28^e R d'infanterie, mort au combat le 16 avril 1916 secteur de Vaux
- **Claude Marie GORGERET** 21 ans (né à Savigny le 2/04/1895) **Agriculteur** / 2^e classe au 261^e R d'infanterie, mort au combat le 27 juin 1916 à Thiaumont
- **Joseph Octave CORZETTO** 20 ans (né à Sain Bel le 17/03/1896) **Agriculteur vigneron** / 2^e classe au 99^e R d'infanterie, mort au combat le 1^{er} août 1916 à « La Laufée »
- **Georges Henri MARTINET** 20 ans (né à Bully le 21/12/1896) **Cultivateur** / 2^e classe au 134^e R d'infanterie, mort au combat le 4 août 1916 à Verdun

LA SOMME

- **Pierre DUREL** 36 ans (né à Valsonne le 26/05/1880) **Cultivateur** / 2^e classe au 261^e R d'infanterie, mort au combat le 30 juillet 1916 à Maricourt
- **Petrus Louis CHARLES** 21 ans (né à Courzieu le 23/09/1895) **Cultivateur** / 2^e classe au 20^e B de chasseur à pieds, décédé de blessures de guerre le 28/08/1916 à Cayeux en Santerre
- **Claude Antoine BRUN** 36 ans (né à Bibost le 1/09/1880) **Boulangier** / 2^e classe au 170^e R d'infanterie, mort au combat le 9 septembre 1916 au nord-est de Cléry



Suite article paru dans Savigny Info n°6 - Octobre 2015 - Plaque accrochée sur le mur de l'ancienne bibliothèque, rue des Ecoles ✂

MEMO : Savoir réagir à l'alerte, lors d'une crise majeure

Le signal national d'alerte

Emis par les sirènes, c'est un son montant et descendant.

L'alerte
3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Fin de l'alerte
Son continu de 30 secondes

Les essais mensuels
1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{er} mercredis du mois

À quoi sert-il ?

Il vous signale un danger imminent ou en cours.

Réglez les comportements réflexes
Adoptez les comportements réflexes de sauvegarde.

À proximité d'un barrage hydraulique
Au signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

Être acteur de sa sécurité

Sachez réagir

- A quels risques êtes-vous exposés ?
- Reconnaissez-vous le signal national d'alerte ?
- Connaissez-vous les comportements réflexes de sauvegarde ?
- Confinement ou évacuation : comment choisir ?

Respectez les consignes des autorités
Elles vous indiqueront comment vous mettre en sécurité.

Les comportements réflexes de sauvegarde

Mettez-vous en sécurité
Rejoignez, sans délai, un bâtiment.

Tenez-vous informés
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu France Info, autres radios locales ou France Télévisions. Métrique de radio à écouter.

Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont protégés par leurs enseignants.

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

4 & 6 novembre : Représentation théâtre « Chacun sa croix », les brigadiers enflammés, Petit Théâtre.

Tarif 7€ (gratuit - de 10 ans). Réservations 06.76.97.28.53, theatresavigny@free.fr

Vendredi 11 novembre : Commémorations, ADR CATM, Monument aux Morts. Rendez-vous à **10h45** place de la mairie pour assister aux commémorations, **11h défilé**, dépôt de gerbes au monument aux morts, récompenses, intervention et participation musicale des enfants des écoles de Savigny

Mercredi 16 novembre, 15h : Ile aux histoires, lecture de contes aux enfants, médiathèque

18, 19 & 20 novembre : Représentation théâtre « Chacun sa croix », les brigadiers enflammés, Petit Théâtre

Dimanche 20 novembre, de 9h à 12h : Stage danse - Renfo-Stretching puis Zumba - Savigny Danse, salle du Trésoncle. Tous les bénéfices reversés à l'association EUROPA DONNA (lutte contre le cancer du sein).

Tarifs : 1H : 8€ - 2H : 10€ - 3H : 15€ - Rens. 06.69.29.70.66

26 & 27 novembre : Chaudière des classes en 7, place du 11 novembre

25, 26 & 27 novembre : Représentation théâtre « Chacun sa croix », les brigadiers enflammés, Petit Théâtre

Vendredi 2 décembre : Belote Téléthon, Trait d'Union de l'Amitié, salle Gouttenoire

Dimanche 4 décembre : Bourse aux jouets, Maison des P'tits Loustiques, salle du Trésoncle

Lundi 5 décembre, 17h : Commémoration guerre d'Algérie, défilé, RV place de la mairie, ADR CATM, Monument aux morts

Mercredi 7 décembre, à partir de 17h30 :

Soirée Astronomie, épisode 3.

Après avoir rencontré les étoiles et constellations dans le planétarium itinérant puis découvert les météorites avec le Cultur'en bus, **venez observer les étoiles, la lune, le ciel grâce à des lunettes astronomiques**, dans le parc du chalet Montange. Soirée animée par le club d'astronomie des Monts du lyonnais, Médiathèque et Léo Lagrange. Entrée libre et ouverte à tous, boissons chaudes et soupe confectionnée par le centre de Loisirs

Vendredi 9 décembre : Concert trompettiste, Un Orgue à Savigny, Eglise

Samedi 10 décembre : Spectacle des enfants, Ecole Saint-Martin, salle du Trésoncle

Dimanche 11 décembre : Vente de sapins de Noël, 18-19 ans. (Nordman coupé de 15 à 40€, Epicéa coupé de 10 à 30€) **Réservation avant le 27 novembre** au 06.18.30.17.31 ou 18e119ansdesavigny@gmail.com

Dimanche 11 décembre : Arbre de Noël, Trait d'Union de l'Amitié & CCAS, salle du Trésoncle

Mercredi 14 décembre, 15h : Ile aux histoires, lecture de contes aux enfants, médiathèque

Samedi 17 décembre : Buffet musical, Savunis les Arts, Petit Théâtre

Dimanche 8 janvier : Vœux du Maire, salle du Trésoncle

14 & 15 janvier : Représentation théâtre, Popey's Comédie, Petit théâtre

A partir du 23 janvier : Exposition la Bande Dessinée, Médiathèque

Samedi 4 février : Soirée des classes en 7, Salle du Trésoncle

Samedi 11 février : Repas des familles, APEL école Saint-Martin, salle du Trésoncle

Du 20 au 24 février : Centre de loisirs, Léo Lagrange

Dimanche 19 mars : Carnaval, Associations des parents d'élèves de Savigny (APE & APEL), RV place de la mairie puis défilé jusqu'à la salle du Trésoncle

Les services municipaux à Noël

Médiathèque : Fermeture du 19 décembre au 1er janvier

Le P'tit marché Savignois

Tous les vendredis soirs de 16h à 19h30, place du 11 novembre, à Savigny



DON DU SANG

Salle Claude Terrasse à L'Arbresle. De 18 à 70 ans, donnez votre sang et faites venir vos amis !

Judi 19 janvier 2017

De 10h00 à 12h30
15h00 à 19h00

Vendredi 20 janvier 2017

De 9h30 à 12h30
15h00 à 19h00

crise majeure lors d'une à l'alerte Savoir réagir

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pour se protéger des risques, il faut les connaître. Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.

Du sur : www.risques.gouv.fr, www.interieur.gouv.fr, www.macomune.prim.net

Votre kit d'urgence

Eau et nourriture, Soins et hygiène, Urgence, Protection, Localisation et information